



Charles-Auguste VERMINCK

Le fils aîné, entre à 14 ans comme employé dans une maison de commerce de Marseille, et deux ans plus tard, en 1843, il s'embarque pour l'Afrique occidentale (dossier de naturalisation ,A.D., M 11 32) où il se forme au service de divers négociants.

A 17ans, il débarque à Saint-Louis dans l'hiver 1844-1845, au moment où l'arachide est en train de devenir la culture reine du Sénégal. Embauché dans une factorie de la maison Régis, ses capacités et sa formation lui permettent de gravir assez rapidement les premiers échelons de la hiérarchie commerciale : de simple employé en 1844, il réussit à devenir gérant de l'ensemble des établissements sénégalais de la maison Régis en 1848.

En 1852-1855, après avoir fondé en Gambie une factorie pour le compte de Maurel et Prom, Verminck revient à Marseille et multiplie des initiatives dans plusieurs secteurs : Il s'engage auprès de deux maisons anglaises rencontrées en Gambie(King & Co et A. Fine & Co) pour placer au mieux leurs envois sur le marché marseillais. Il a alors 28ans et devient négociant et armateur tandis qu'il s'associe avec l'armateur Antoine Rouvier, pour acheter des voiliers qui partent sur les côtes occidentales d'Afrique .Il va en posséder une trentaine jusqu'en 1873 dont on peut suivre les certains affrètements sur Saint-Louis du Sénégal, la Gambie, la Sierra Leone. Les annuaires professionnels de Marseille, le mentionnent avec Antoine Rouvier, 71 chemin neuf de la Magdeleine en 1855 et 1856, puis boulevard Longchamp jusqu'en 1861.

En 1862, un nouveau pas est franchi avec l'exploitation d'une huilerie au chemin des Chartreux. C.A.V.» négociant, armateur, et fabricant d'huile de graine « Il ajoute donc à ses activités commerciales, la fonction industrielle. C'est même l'un des rares hommes de la place à pratiquer une intégration qui, des plantations d'oléagineux des pays tropicaux, le conduit au négoce des graines et à la fabrication de l'huile.**

Par son dynamisme et son sens des affaires- on le surnomme le crocodile- (mais aussi parce qu'il souffre congénitalement d'un glaucome, lui laissant toujours les yeux larmoyant, des larmes de crocodile, disent les mauvaises langues) .

Charles-Auguste occupe une situation déjà importante à Marseille dans les années 1870 . Sa fortune est alors estimée à trois millions de francs. En 1873 il possède la première flotte de voiliers , formée de douze bâtiments, qui totalisent plus de 6000 tonneaux. Plusieurs unités dépassent les 500 Tx; le Saint-Vincent de Paul atteint même 1026 Tx. Il achète en 1878 les factorie Pastre de la côte occidentale d'Afrique et se trouve le maître d'un vaste réseau commercial, qui va du Sénégal à la Sierra-Léone, dont le siège principal est en Gambie.**

Des accords sont passés avec les chefs locaux pour installer des factorie le long des fleuves de la région. Ainsi une convention fut signée en 1868 entre un des facteurs (responsable d'une factorie, Joseph Gaillard, et Bala-Demba, roi de Conakry; Moyennant un loyer annuel de 400 gourdes» en marchandises au cours du pays « la Société est autorisée à construire des warfs des ports et peu aussi

« En tout temps expédier des navires à voile et à vapeur , tant à l'entrée qu'à la sortie, les charger et les décharger. La Compagnie aura toute liberté de traiter les marchandises et produits et personne ne pourra lui imposer des prix des poids et des mesures...»

Chaque rivière, est ainsi occupée par une successions d'enclaves commerciales où les facteurs jouissent d'une réelle protection économique de la part des chefs locaux. La liberté des échanges est donc toute relative.

Jusque vers le milieu des années 1870, la neutralité est assez bien respectée. Puis à partir de 1878-1879, la situation évolue: le congrès de Berlin légitime les ambitions coloniales de la France républicaine, le gouvernement relance son programme d'extension vers le Haut-Sénégal tandis que Paul Leroy Beaulieu, successeur de Jean-Baptiste Say au Collège de France et chef de file des libéraux, se prononce officiellement en faveur de l'expansion économique en Afrique.

La même année, en 1879, un incident ravive la rivalité franco-anglaise sur la côte guinéenne: l'affaire de l'île de Matacong et des rivières Scarcies.

Le Gouverneur du Sénégal est directement à l'origine de l'incident .Le 2 Janvier 1879 , il publie un arrêté qui établit des droits de douanes sur l'île de Matacong, située à l'embouchure de la rivière Forrecereah, une île où plusieurs maisons anglaises étaient installées depuis de longues années, la principale étant Fischerr & Randal de Manchester. Les objectifs du Gouverneur sont simples: en taxant les produits stockés sur l'île de Matacong, il pénalise les nombreux facteurs

anglais implantés dans la Forrecereah, augmente les ressources du Sénégal et s'assure du même coup le contrôle d'une voie de pénétration en direction du Fouta-Djalon.

C'était compter sans la réaction des anglais et notamment du très actif gouverneur de la Sierra-Leone, Samuel Rowe ; Dès le mois de Février, il envoie à Saint-Louis la canonnière Pionner pour protester officiellement contre l'occupation de l'île Matacong. Dans le même temps, de manière à disposer d'une monnaie d'échange en cas de négociation , une seconde canonnière s'empare de l'île de Kacouky, à l'embouchure du Grand et du Petit Scarcies . Or contrairement à Matacong, l'île de Macouky et les rivières sont occupées par des factoreries françaises appartenant à Charles Auguste Verminck et à la maison nantaise Serpette, Lourmand, Larray et Cie. Leurs activités sont alors particulièrement florissantes puisque en 1878 , avec 3000 tonnes les facteurs français contrôlent 75% du commerce local et réussissent même à attirer une part de plus en plus importante des produits récoltés en Sierra-Leone.

« La prospérité de nos établissements était due en partie au voisinage de notre poste de Benty, sur la Mellacorée, et surtout à la liberté du commerce , les marchandises préférant se porter

vers les Scarcies où n'existait pas de douane que vers la Sierra Leone où elles étaient soumises à des droits. »

Dès qu'il apprend la nouvelle de l'intervention anglaise, Verminck multiplie les initiatives pour essayer de préserver les intérêts du commerce français dans la région.

Une riposte multiforme, qui débute par l'organisation d'une expédition géographique et commerciale dans l'arrière pays de la Sierra-Leone: la recherche des Sources du Niger.

L'expédition sera conduite par Zweifel, directeur de la factorie de Rotombo, toute liberté lui était laissée quant au personnel à recruter. Il fit choix de deux interprètes, Joseph Reader du Rio Pinto, et Demba Adama, un Foulah qu'accompagneraient, pour faire la cuisine des Musulmans, son épouse et sa toute jeune fille. Les porteurs, au nombre d'une trentaine, étaient commandés par un Sierra-Leonais, E.Leye. Envoyé par Verminck, un capitaine serait le responsable de la partie scientifique du programme de l'expédition Au moment du départ, celui-ci n'étant pas arrivé Zweifel s'attacha les services de Moustier, qui ayant quitté Roké (Rio Nunez) se préparait à embarquer à bord d'un bateau vers la France .

« Le but de votre voyage doit être à la fois géographique et commercial. Le but commercial est d'étendre nos relations d'affaires avec les pays situés auprès du Niger, d'étudier leurs productions, de reconnaître les voies les plus faciles pour arriver jusqu'à nos comptoirs et, en un mot, d'examiner avec soin toutes les questions se rattachant au développement de notre commerce dans ces contrées. Le but géographique doit être la découverte des sources du Niger: j'y attache la plus grande importance (.....) Le caput Nili quaerere est depuis longtemps, le mot d'ordre des explorateurs. Ce problème est à la veille d'être résolu, mais celui de la source du Niger reste entier.

Il est probable que bientôt l'attention publique se dirigera de ce côté ; de nombreux indices le font présager. Eh bien! prenons les devants et qu'à nous revienne l'honneur de cette découverte (....) Je compléterai ma pensée, en ajoutant, que l'expédition doit avoir un caractère essentiellement français. Si votre voyage réussit et amène d'utiles résultats, je désire que la France soit la première à en profiter.»

Des explorateurs avaient précédé Zweifel et Moustier, les agents de Verminck, sur le Nigermais à chaque fois le mystère des sources est resté entier .

Zweifel et Moustier, eux-mêmes ne les atteindront pas, en raison de l'hostilité des tribus qui en gardent l'accès, toutefois ils auront découvert, la Rokelle, le Faliko, et le Tembi, principaux torrents, qui forment le Niger . A leur retour le 26.11.1880, ils seront médaillés de la Société de géographie de Marseille. Dans son discours Alfred Rabaud, son Président conclut :

« Nous regrettons vivement qu'ils n'aient pu arriver à la source même du grand Niger, qu'ils aient été obligés de se forcer de se contenter de la voir d'une certaine distance, d'environ sept kilomètres ; mais au point de vue géographique , ils l'ont vue d'assez près pour que désormais la science soit fixée sur la situation précise de ces sources légendaires.»
Zweifel décédera peu de temps après son retour .

Le roi des Belges, Léopold II qui déjà à l'époque s'intéressait aux choses de l'Afrique, fit exprimer à M. Verminck, le désir de s'entretenir avec le survivant. Tous deux se rendirent à Bruxelles et Léopold II s'entretint longuement avec Marius Moustier.

*« Eh bien ! fit M. Verminck à Moustier au sortir de l'audience, ça vous a fait quelque chose quand vous avez paru devant le roi ?.— Moi reprit l'autre, qui était de Marseille, me faire quelque chose ! un roi ? Non, vous n'y pensez pas ! Je sais d'Afrique comment il faut les prendre les rois : quand j'en étais satisfait, je leur passais mes vieilles chiques, et quand ça ne marchait pas, je leur flanquais mon pied dans le derrière.» **

Marius Moustier s'écartera des établissement Verminck et partira pour une autre expédition avec le Docteur Boyd pour le Fouta. De retour à Fuveau le 30.06.1886. malade, il périra tragiquement noyé dans un bassin de la Bégude, quartier de Fuveau il n'avait que 33 ans et laissait de jeunes enfants, dont deux jumeaux en bas âge.

Dans le même temps, l'activité industrielle de Verminck s'affirme .Depuis Janvier 1869 , il est propriétaire d'une seconde huilerie, celle des frères Rocca, sise 10, boulevard de la corderie, avec 48 presses et 74 employés .

A l' Exposition universelle de 1878 , C.A.Verminck obtient la médaille d'or comme fabricant d'huile de graines. Dossier de la Légion d'Honneur (A.N., LH 2691/60) **

En Décembre 1881, Charles-Auguste Verminck, un administrateur, deux banquiers, cinq négociants et trois rentiers fondent « la Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique » capital 15 millions de francs, divisés en 30.000 actions de 500 francs chacune, Siège Social 28 av. de l'Opéra Paris. C-A. V à la tête d'une organisation commerciale et industrielle complexe, en fait apport à la nouvelle société. Les statuts en dressent un inventaire précis : d'abord la maison de commerce qu'il fait valoir à Marseille aux numéros 38, 40, 42 et 44 rue de l'Arsenal avec toute sa clientèle ; puis deux huileries, également à Marseille, l'une 10 boulevard de la Corderie, l'autre au quartier St-Just, auxquelles s'ajoutent deux agences commerciales en Angleterre, à Manchester et à Liverpool; neuf agences principales parmi lesquelles Rufisque, Bathurst et Freetown et dix huit sous-agences parmi lesquelles Dakar et Conacry ; une flotte enfin, qui se compose d'une part de deux navires à vapeur de 1.500 tonneaux, le Foulah et le Mandingue, et de quatre voiliers d'environ 750 tonneaux chacun le Splendide, le Akbar, le Palmier, et le **Ville de Fuveau**, tous attachés au port de Marseille et d'autre part, en Afrique même, de quatre bateaux et chaloupes à vapeur, vingt bâtiments côtiers et autres embarcations destinées aux opérations de chargement et de déchargement.

Sous la présidence de C.A.V l'exercice 1882 fut très bon, mais les suivants devinrent catastrophiques pour la Compagnie par suite des récoltes déficitaires, de troubles à proximité de certains comptoirs, d'épidémies, de crises économiques touchant le monde entier ...

En Mai 1883 le **Ville de Fuveau** fait naufrage à l'embouchure du fleuve Gambie puis c'est le tour du **Splendide**, qui coule au large des côtes d'Espagne.

L'exercice 1884 se solde par une perte de plus d'un million de francs et une assemblée générale extraordinaire en juin 1885 décide l'abandon de l'activité huilerie la réduction du capital à 10 millions de francs et accepte que C-A. Verminck se retire de la direction de la Société.

Cette entreprise est transformée en 1887 et devient avec le concours financier de capitalistes marseillais, la **Cie Française de l'Afrique Occidentale**, la C.F.A.O. société anonyme au capital de sept millions de francs dont la présidence est assurée par Frédéric Bohn, gendre de Charles-Auguste Verminck, qui interviendra auprès de C-A.V pour qu'il reverse à la nouvelle société, une partie des 4000 actions de l'ancienne Compagnie du Sénégal et de la côte d'Afrique Occidentale.

Mais Verminck ne veut rien entendre et se déclare prêt à un procès, plutôt que d'abandonner quoique ce soit:.....» Non, je suis décidé à tout, plutôt que d'accepter une nouvelle transaction. Je refuse et advienne que pourra ! « (lettre de F Bohn à Ruiz 17 Déc 1886).

Finalement en Avril 1887, un compromis sera trouvé, Verminck cède 2067 actions soit 225.000 frs, grâce auxquels la CFAO verra le jour le 16 Aout 1887.

Ce dernier regroupe son activité industrielle dans la Société Verminck C-A et Cie, une commandite par actions, au capital de 3.350.000 F. Au début du XX^e siècle, Verminck est devenu un des grands capitaines d'industrie marseillais, à la tête de cinq huileries, d'une verrerie et d'une tonnellerie.****et moins connues une savonnerie sous la marque «le Sphinx», et une fabrique de margarine dont l'usine est implantée à la Croix-Sainte. Ses usines seront alimentées, pour partie du moins de gruaux d'arachide directement déchargés des navires sur bandes roulantes

Précurseur, il abandonnera ses activités africaines et désormais s'appliquera à développer des industries marseillaises voir italiennes comme nous l'avons lu sur le faire part de son décès survenu le 13.12.1911.

Il était alors : Président Directeur Général des Etablissements Verminck, Membre Adhérent de la Société de Géographie, titulaire de la Médaille d'or de la dite Société. Président de la Société Spremitura d'oli vegetali de Trieste . Officier de la Légion d'Honneur .

Le Siège social des Etablissement Verminck est situé, avenue de St-Just (usines la Rose, la Pauline, l'Eléonore, 35 rue du St Esprit). Puis boulevard de la Corderie n°18

Affaire qui survivra très largement à Charles-Auguste dont le décès surviendra le 13-12-1911. La demeure familiale était sise au n° 8 de la rue Wulfran Puget , et la résidence d'été à Endoum villa Gambie, via la mer .

C.A.V aura huit enfants dont nous possédons peu de renseignements :

1 Mme la Vicomtesse de Pierres, née Verminck, avec Guillaume, Charles et Stéphane, ses enfants.

est-ce Pauline Augustine Joséphine née le 7.10.1858.fille de C.A.V et de Anne Rose Durand , le parrain étant Eugène Auguste Isidore, représentant. ?

2 M Camille Serret et Mme née Verminck.

3 M Oleg Tripet Skrypitzine et Mme née Verminck, avec leurs enfants

4 M Frédéric Bohn et feu Mme née Verminck , et son fils Charles

5 M Louis Pic-Paris et Mme née Verminck . avec leurs enfants .

M Paul Soubeyran et Mme née , petite fille de C.A.V. avec leur fils.

M P . Ramel et Mme née , avec leur fille.

6 M Charles Verminck..... ,1886 ce fils adressera à son père une sommation au sujet de son mariage avec Léonie V....

7 M Paul Verminck .

8 Melle Olga Verminck.

Oeuvre philanthropique créée par C.A.V. : **la bouchée de pain.**

Le 8.04.1866. Charles Auguste offre à l'église de Fuveau une cloche de 4000frs et de 1200 k et un très grand tableau représentant St-Charles Boromé en oraison .

Le 16.09.1871 Charles Auguste propose de mettre cinq ou six enfants de Fuveau en pension pour les employer plus tard au Sénégal .

Le 28.09.1871. Moustier Marius(18 ans) dit Loni, cousin de Charles Auguste, Barthélémy Stanislas de Provençal , Dépousier Auguste de Capéou , Brigand Eugène partent au Sénégal

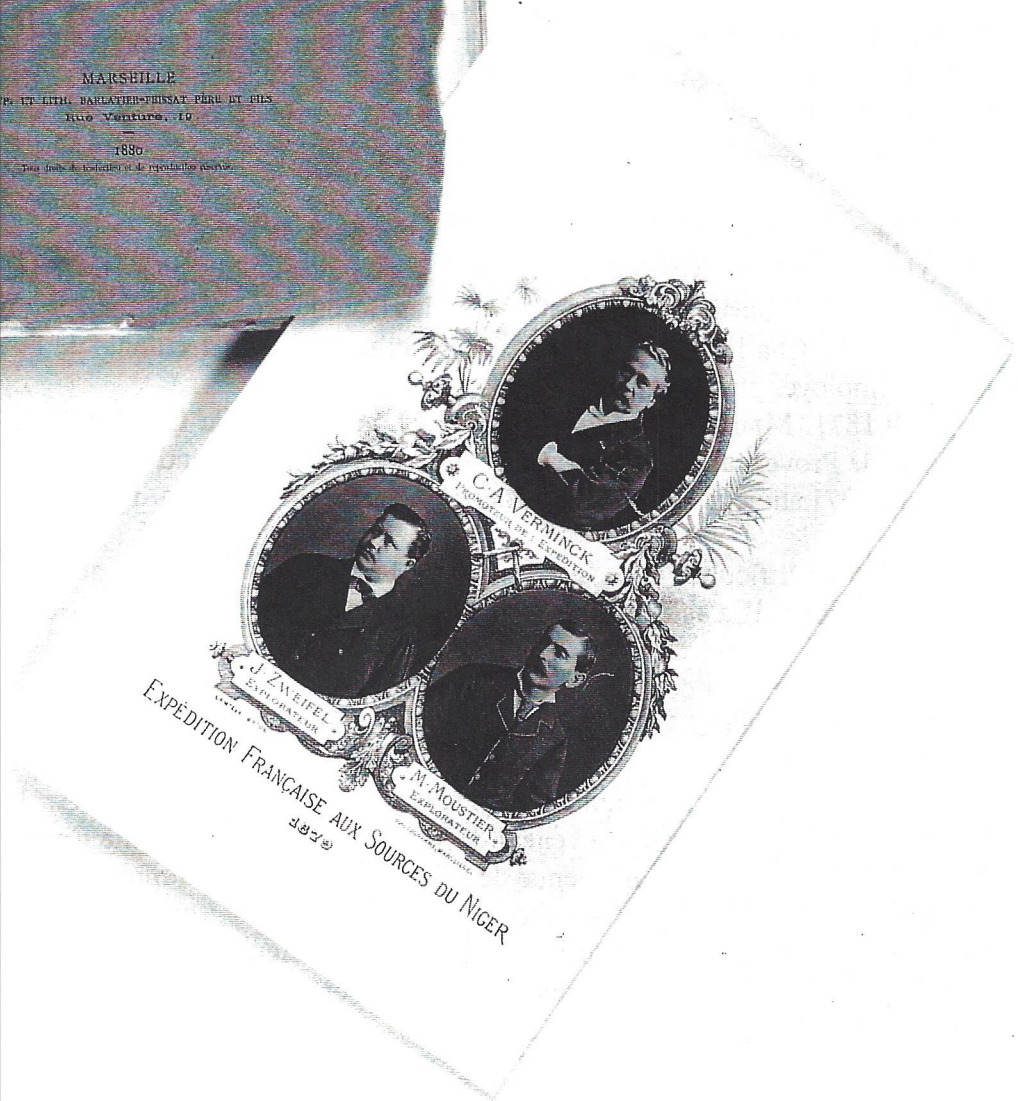
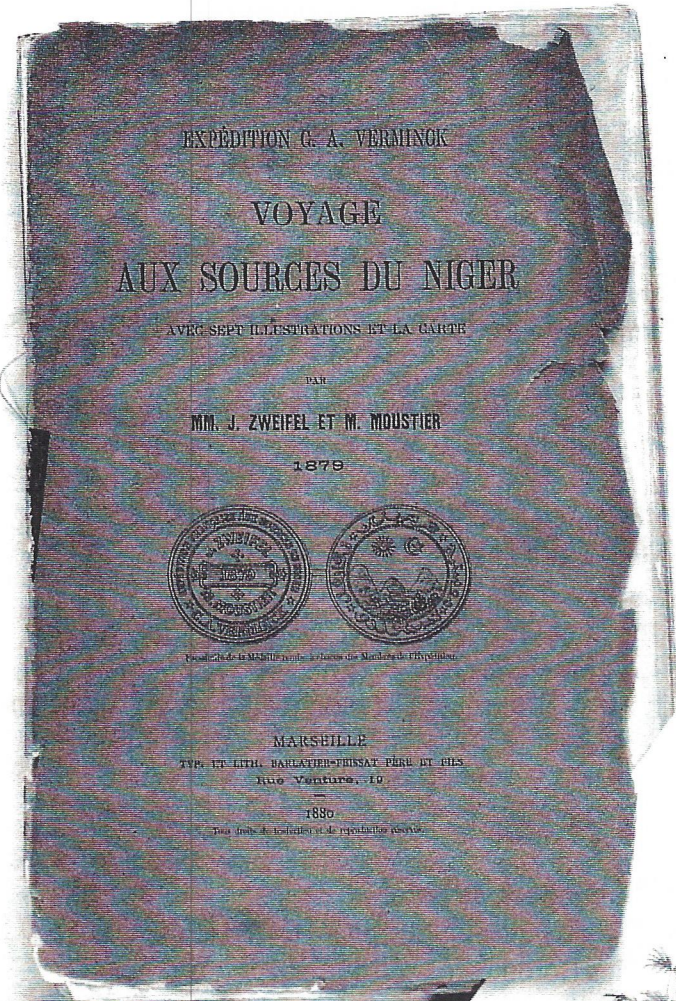
Le 26.11.1871.suivent Bourrelly Frédéric , Barthélémy Edouard , Escalier Aimé Samat Joseph .

Le 2.01.1876. Difficultés avec la Paroisse de Fuveau. C.A.V. ayant acquis une partie de la colline St-Michel l' a fait enclosée, rendant inaccessible la chapelle . Un arrangement fut trouvé.

En 1878 Médaille d' or de l' Exposition Universelle et

la Croix de la Légion d'Honneur (attribution aux archives nationales 21029 du 20.10.1878 .AN, LH 2691 / 60)

Personnel :700 , réseau commercial , Sénégal , Sierra Léone . C.A. 11 millions , 12 comptoirs, arachide décortiquée venant d' Inde . C'est la **Compagnie Française du Sénégal** dont le siège social se trouvait avenue de l'Opéra à Paris . Il entreprend sur tous les tableaux , cabotage sur les cotes d'Afrique occidentale ,navires à voiles et à vapeur ,comptoirs d'échanges et négoce, en Afrique mais aussi en Angleterre ,à Marseille huileries ,usines de fabrication de graisse végétale savonneries et même verrerie . Le milieu des affaires le surnomma le crocodile .



Le 8.07.1879 Expédition de reconnaissance des Sources du Niger par Marius Moustier et J. Zweifel . Cette expédition est organisée et financée par Charles Auguste et son désir sera de relier l'Atlantique à l'Égypte . Plus tard ses pains de savon seront moulés , sous la marque du «Sphinx »

Le 26.11.1880 . Marius Moustier recevra les palmes académiques et la médaille de bronze de la société géographique de Marseille.

Le 12.12.1881. Création de la **Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique** . Charles Auguste apporte à cette nouvelle société une grande partie de ses propres affaires, moyennant quoi il reçoit en échange une majorité d'actions.

1- La maison de commerce de Marseille , occupant les Nos38, 40, 42, 44 de la rue de l'Arsenal .(les installations, agencements, marques de fabrique et clientèle qui en dépendent).

2- Deux huileries situées à Marseille, l' une au No 10 du boulevard de la Corderie, en cours de reconstruction , livrable en Mars 1882 par C.A.V. L'autre , dénommée l' Eléonore, quartier St Just ;

3- Ses agences en Angleterre, situées: à Manchester 7 Brazenose street, à Liverpool 13 Hargreaves buildings chapel street .

4- Sa flotte composée de deux navires à vapeur : le Foulah et le Mandingue. de quatre navires à voiles : le Splendide, l' Akbar, le Palmier, et le Ville de Fuveau.

5- Ses établissements de la côte d'Afrique Occidentale :

Neuf agences principales : Rufisque* Bathuret, Bel-Air, Guémeyéré, II° Factory, Bonty, Kychom, Freetown et Bonthé. (Rufisque, un quartier de Marseille s'appelle ainsi.)

Dix-huit sous-agences et généralement tous établissements de troc de commerce et de terrains qu'il possède au long des côtes d'Afrique.

6- Sa flottille de la côte d'Afrique, composée de quatre bateaux et chaloupes à vapeur, vingt bateaux côtiers et toutes autres embarcations de diverses natures servant aux opérations d'embarquement et de débarquement

En 1883 Crise très grave le capital de la société tombe à 200.000 fr (il avait atteint 15 millions.)

Le 17 .Décembre 1886. lettre de Frédéric Bohn . C.A.V. vient de recevoir, une sommation de son fils Charles au sujet de son remariage avec Léonie V.

En 1887 Charles Auguste se retire de ces affaires laissant la place à la Compagnie française d'Afrique Occidentale (C. F. A. O) dont son gendre Frédéric Bonh est le Président .

Désormais, il s'appliquera à développer ses industries purement marseillaises, culture et récolte d'huile d'olive, savonneries, verrerie etc.

Le 8 Octobre 1889 Sur la gracieuse invitation de M. Verminck la chorale du cercle catholique et le choeur des choristes , sous la conduite de leur curé, M Issalène accompagné de son vicaire M Tarascon se sont mis en route pour la propriété de Calissane , M Verminck avait mis gracieusement à leur disposition les voitures nécessaires pour leur faire franchir les 40 kilomètres qui séparent Fuveau le Calissane .

Partis de compagnie avec les membres de la Musique municipale, ils trouvèrent à Calissane les membres de la colonie marseillaise des Enfants de Fuveau, tous ensemble faisaient une entrée solennelle dans la propriété, aux accords triomphants de la musique et passaient auprès de la statue de M. Charles Verminck père, ce modeste instituteur de Fuveau qui pendant 40 ans a été pour ce village, un véritable apôtre pour la formation au christianisme de toute une génération.

Une messe en musique était brillamment exécutée par la double chorale du cercle catholique et des choristes dans les vieux murs de la chapelle artistique jadis élevée par les chevaliers de Malte, alternée par des morceaux choisis de notre musique instrumentale. Des agapes fraternelles réunissaient à midi les deux cents invités sous les ombrages de la cour du château.

C'est dans un toast fréquemment applaudi que M. Verminck promet d'acheter les terrains qui avoisinaient l'église de Fuveau et d'y placer la statue de son vénéré père . * F n°127

Le 3.06.1900. Nouvelle visite à Calissane. Fidèle à la promesse, qu'il fit au mois d'Octobre, M. Verminck renouvelle la visite de sa propriété de Calissane (c'était Dimanche dernier). Cette fois-ci, c'est par train spécial, que dès 5h,1/2 s'embarquaient à la gare de Fuveau les membres de la Philharmonique, du Cercle catholique , les choristes de la paroisse et les Présidents des autres Sociétés de Fuveau , en tout 160 voyageurs auxquels devaient se joindre à Marseille 100 compatriotes habitants de la grande-ville.

Avant 8 heures nous étions arrivés en gare de Calissane, magnifiquement pavoisée, comme l'année dernière.

Vingt minutes après nous entrons dans la propriété, musiques en tête, drapeaux déployés.

M Verminck a écouté avec un vif plaisir, le beau pas redoublé « Calissane » spécialement composé pour la circonstance, par notre habituel chef de musique, Constant Chayne.

Tout le programme de la journée a été parfaitement exécuté et réussi y compris le somptueux et joyeux banquet de 266 couverts en musique . Tout le monde se retrouva devant la magnifique statue de Monsieur Charles-Verminck, qui doit bientôt orner la nouvelle place publique de Fuveau.

A la fin du banquet, on applaudit avec raison, les discours de M Verminck, de M le Vicaire, de M le Maire, M le Président de la Philharmonie, M le Secrétaire Général des Enfants de Fuveau , M le Président du Cercle du Progrès, la lecture d'une charmante poésie par un membre de la Société fuvelaine de Marseille nous a fait connaître l'hommage fait à M Verminck par ses compatriotes de Marseille . « Un superbe tableau représentant Fuveau » était exposé dans la cour de la propriété.

Enfin ,à 6h1/2 nous reprenons tous le chemin de la gare d'où à 7h1/2 le train spécial nous ramenait tous vers notre foyer et c'est aux cris, mille fois répétés de «Vive M Verminck» que le train s'est ébranlé.

Les marseillais étaient chez eux vers 8 heures, et nous à 9h1/2. en gare de la Barque de Fuveau.

A 10 heures un superbe feu d'artifice, comprenant une douzaine de pièces couronnait cette charmante et agréable journée. Nous sommes encore trop bouleversés pour remercier comme il se doit celui qui nous a procuré une telle journée . (*La Croix de Provence.*)

Le 5.11.1900 C.A.V a acheté l'ensemble des mesures implanté devant l'église, connu comme «lou viéi casteou» (repéré sur le cadastre de 1827, G.215, G.216, G.217, G.218, G.219. G.227.)

Le 16.12.1900. L'adjudication des travaux pour l'alimentation des eaux et pour l'assainissement du pays aura lieu le 20.12.1900 à l'Hôtel de la Préfecture le jeudi 20.12.1900 de 2 à 5 heures .

Le nouveau château d'eau sera aménagé sous la nouvelle place publique.

Le 23.12.1900. Les travaux de démolition du château sont menés avec une grande activité. On y travaille que depuis un mois et demi et déjà on a démoli toutes les maisons du côté droit; il y aura là bientôt une belle grande place devant notre église. La façade de celle-ci n'en sera que plus belle et l'accès en sera plus facile.

Il y a 50 ans que le pays désirait cette démolition. (*La Croix de Provence.*)

Le 29.06.1902. Une grande et belle fête , grande et belle journée Dimanche dernier à Fuveau, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle place publique au milieu de laquelle la belle statue de M Charles-Joseph-Verminck, l'ancien instituteur, qui avait exercé pendant quarante ans à Fuveau et fondé plusieurs cours scolaires et musicaux et qui a laissé une grande réputation de dévouement et d'intelligence .

La Municipalité a organisé, à cette occasion, des fêtes dont on gardera longtemps le souvenir. M. Verminck, l'armateur marseillais, fils de l'instituteur, a réuni de nombreuses notabilités dans un banquet demi-intime, à l'inauguration de la nouvelle place et du monument. M Suzanne, le dévoué Maire de Fuveau a prononcé un remarquable discours, l'Inspecteur de l'académie a fait ressortir après, la belle existence de Charles-Verminck, enfin MM Peyral et Leydet, sénateurs, ont soulevé à leur tour, les clameurs de l'assistance et M Purel terminait par une allocution pleine d'esprit.

On a eu l'occasion d'applaudir une belle cantate, due à M l'Adjoint Eug.Long, pour la poésie et à M Constant Chayne, chef de musique, pour la musique. Cette composition est vraiment une véritable oeuvre. La Philharmonie de Fuveau a exécuté à la demande de la population et avec un brio extraordinaire « la Fuvelenco» des mêmes auteurs. Cette excellente société a donné un éclat particulier à la fête qui s'est terminée par des feux d'artifice et des bals à la satisfaction d'une nombreuse population. (*Le National.*)

Le 29.04.1906. Pour son anniversaire C.A.V. reçoit des Enfants de Fuveau à Marseille , un buste de bronze symbolisant le «Commerce».

En 1910 Charles Auguste offre une cloche à l'église dont la matière première devait être fournie par l'hélice de son navire, le Charles Martel, vapeur retransformé en voilier car l'exploitation en coûtait moins cher. Malheureusement le Charles Martel sombra avant sa transformation .

Mme Soubeyran ,petite fille de C.A.V. épouse d'un chirurgien montpellierain, sera la marraine de cette cloche.

En 1911 Après les vitraux , les stalles du choeur , détruites en 1964 , le dallage , la tribune , la cloche , la porte , Charles Auguste offre encore un orgue magnifique à l'église .

Le 22.09.1911 Terrassement des fondations de l'école libre des filles . Terrains et travaux sont généreusement offerts par Charles Auguste

Le 13.12.1911. Décès de Charles Auguste Verminck à Marseille .

Le 9.11.1913 Inauguration de la nouvelle école libre des filles par Mme Soubeyran, sa petite fille, épouse d'un chirurgien réputé de Montpellier.

Cette nouvelle école libre des filles remplace celle de la rue des lices, actuelle rue Barthélémy Niollon .

Cette construction suit en droite ligne les chantiers de l' église en 1854, et de l'école libre des garçons en 1870, dus au Père Joubert, curé de Fuveau de 1840 à 1874. mais aussi aux éminents Directeurs des charbonnages Amédée Armand pour les mines du Rocher Bleu et Biver pour celles du puits Lhuillier ; Auguste Verminck prit donc la relève de ces mécènes .

Dans certaines familles fuvelaines, subsistent quelques vieilles et tenaces antipathies à l'encontre de la mémoire de Charles Auguste Verminck .

Marius Moustier;dit Loni, aurait été spolié de sa part dans le bénéfice des affaires Verminck .Cela est-il possible ?

C.A.V. avait quarante quatre ans, lorsqu'en 1871, il envoya en Afrique une équipe de jeunes fuvelains qu'il plaça dans ses factories Marius Moustier était l'un d'eux et avait dix-neuf ans.

Né le 24.06.1852. fils de Paul Joseph Moustier dit Loni et de Marie Reine Vitalis , épouse le 19 Août 1880 Marie Théophile Emilie Bernard ,modiste, fille de Lazare Etienne, Bernard, tisserand ,et de Appolonie Roche.Ils eurent : Louis Marc le 25 Avril 1883.- Justinien Angelin Thomas le 7 Mars 1885, Louis Henri et Louise Rose-Reine le 14 Avril 1886 .

Que se passa-t-il vers 1879 ? Nous l'avons vu c'est au dernier moment que Moustier en partance pour rentrer en France, est recruté par Zweifel pour faire partie de l'expédition de reconnaissance des sources du Niger . Il sera recruté pour une autre expédition .

Mais Verminck ne le reprendra plus dans son personnel . Malade et sans emploi ne pouvant sans doute plus subvenir aux besoins de sa famille Marius Moustier mit fin à ses jours le 25 Juin 1886 . Ses jumeaux avaient 72 jours .

Pour la famille Bourrelly, leur ancêtre Frédéric aurait disparu en mer , sa malle fut rendue à sa famille et son boy qui l'accompagnait aurait refusé de témoigner contre Verminck , quatre pages du procès resteraient aux mains des descendants .

Bibliographie : Le journal paroissial «Le Fuvelain» ,
Marseille et l'Ouest africain, (Xavier Daumalin)
Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille (Roland Caty Eliane Richard)
Les marseillais dans l'histoire, sous la direction de Pierre Guiral et de Félix Reynaud
Le Petit marseillais 2 Mars 1880. 14 Décembre 1911.23 Décembre 1912 .
La Vie au Continent Noir . (Félix Dubois) collection Hetzel .

Charles- Joseph et Charles-Auguste VERMINCK , propriétés cadastrées à Fuveau.

1848	G.146	village	1er étage	Folios précédents	997	629
1832	F. 519	Louviere	vigne	(venant du père)		
	F. 520	"	labour	"	"	
1842	G. 145	village	sol, murs.	Folio précédent	541	
	G. 145	maison		"	"	
1847	B. 294	Le Vallon	vigne			
	B. 295					
	F. 66	Escassade	vigne			
	G. 290	village	sol, maison	Folio précédent	682	
	G. 290	"	maison			
1848	G. 146	"	1er étage	"	"	625
1874	G. 290	"	labour	"	"	1623
1902	G. 217	"	sol	"	"	1017
	G. 226	"		"	"	1231
*	G. 227	"		"	"	1232
*	G. 215	"		"	"	1236
*	G. 216	"		"	"	
*	G. 218p	"	jardin	"	"	1447
*	G. 218p	"	jardin			
*	G. 219	"	sol			
1913	F. 526		aire	"	"	1863
	F. 527		pigeonnier	"	"	2059
	F. 528		vigne			

* Exonéré d'impôts en 1903 donation à la Commune pour une place publique.